

PSYC2210 Séminaire de psychopathologie-psychiatrie

[45h] 4 crédits

Enseignant(s): Philippe DE TIMARY (supplée Jean-Paul Roussaux), Vincent Dubois (supplée Jean-Paul

Roussaux), Jean-Paul Roussaux, Arlette Seghers

Langue d'enseignement : français Niveau : Second cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif de ce séminaire est de se situer en complément clinique et pratique du cours et des séminaires de psychopathologie-psychiatrie donnés en MED 21. Il est recommandé pour les étudiants qui envisagent de se spécialiser en psychiatrie.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Un cas clinique détaillé, ou un approfondissement clinico-théorique particulier (nouvelle approche, résultat d'une recherche, etc.) sera présenté par un spécialiste de la question. Au moins 3 fois par an (plus si possible), l'exposé sera préparé par un ou plusieurs étudiants qui auront choisi le thème et auront eu la possibilité de le préparer avec un enseignant. La présentation et la discussion serviront d'examen à l'étudiant.

Le contenu varie d'une année à l'autre, en fonction des cas cliniques présents dans le service, des thèmes d'actualité et du choix des étudiants.

A titre d'exemple, ont déjà été présentés: cas d'expertise psychiatrique, films sur l'hystérie et la paranoïa, stratégie thérapeutique face à la dépression chronique, études de cas de psychose, clinique différentielle de l'alcoolisme, dispositif des soins en toxicomanie, psychiatrie sociale, etc.

L'exposé dure au maximum 1 h afin de permettre un débat ouvert centré sur les questions et problèmes évoqués par les étudiants. Une brève liste bibliographique est remise à la fin de chaque séance.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Évaluation:

- soit présentation à un des enseignants (examen) d'un cas clinique ou lecture personnelle d'un ouvrage ou d'articles de psychiatrie.
- soit exposé (suivi d'un débat) réalisé par l'étudiant dans le séminaire (cotation par l'enseignant qui assiste à l'exposé).

Autres crédits de l'activité dans les programmes

MED22 Deuxième année du programme conduisant au grade de docteur(4 crédits)

en médecine

MED23 Troisième année du programme conduisant au grade de docteur (4 crédits)

en médecine